

**Commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie**
**Consultation publique sur un nouveau cadre d'intervention en art public**

La commission présentera en séance publique un nouveau cadre d'intervention en art public. La collection d'œuvres d'art de la Ville de Montréal comprend plus de 300 œuvres auxquelles s'ajoutent la collection d'œuvres d'art public intégrées au métro de Montréal ainsi que nombre d'œuvres d'art intégrées à des institutions à vocation publique ou installées sur le domaine privé. Le nouveau cadre d'intervention en art public propose des engagements visant à maintenir et conserver les collections, à acquérir et développer de nouvelles œuvres d'art et à diffuser et promouvoir l'art public. Une deuxième séance sera consacrée à l'audition des mémoires et commentaires sur le sujet à l'étude.

<b>Date :</b>	13 mai 2009	3 juin 2009	3 septembre 2009
<b>Heure :</b>	19 h	19 h	17 h 30
<b>Objet :</b>	Présentation du cadre d'intervention	Audition des mémoires et commentaires	Adoption des recommandations
<b>Lieu :</b>	Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil	Édifice Lucien-Saulnier 155, rue Notre-Dame Est, salle 202	Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil
Transport collectif	Métro Champ-de-Mars <a href="http://www.stm.info">www.stm.info</a>		

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande MF de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant une déficience auditive peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires ou déposer un mémoire sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée, ou de communiquer avec la Direction du greffe. Le document afférent est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe et sur le portail [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions) et [www.ville.montreal.qc.ca/artpublic](http://www.ville.montreal.qc.ca/artpublic).

Renseignements : Direction du greffe  
Division du soutien aux commissions et suivi  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal, QC, H2Y 1C6  
514-872-3770  
514-872-5655 (télécopieur)  
[www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)